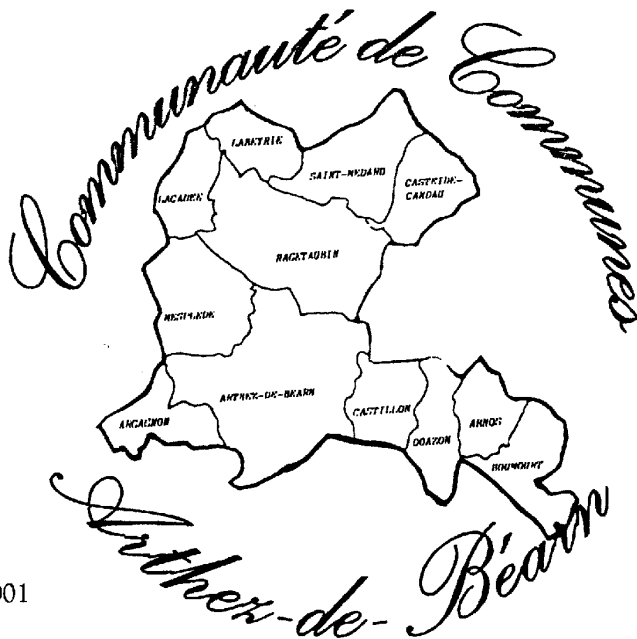


**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
INFOS**



**Journal d'information
N°13-2001**



◆ P.1 - EDITORIAL :

◆ P.2 - ELECTIONS :

Conseil de la Communauté - Composition du Bureau
Composition des Commissions - Délégations diverses

◆ P.3 - FINANCES :

Compte Administratif 2000 - Budget 2001 - Taux des Taxes 2001

◆ P.4 - INFORMATIONS DIVERSES

EDITORIAL

Pays, Coopération intercommunale, Schéma départemental des ordures ménagères.



L'âge de raison ?

Les élections locales du mois de mars 2001 ont montré combien la décentralisation était entrée dans les mœurs et combien nos compatriotes se sentaient concernés par la politique de proximité.

Les années à venir seront importantes pour notre collectivité. Après avoir établi un climat de confiance entre les représentants des douze communes qui composent notre Communauté de Communes, nous nous sommes mis au travail : le budget primitif, acte essentiel, voté à l'unanimité, l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, vitale pour notre service et qui nous permet d'être en phase avec le schéma départemental et ses exigences, votée à l'unanimité.

Le débat sur le futur siège de la Communauté de Communes et l'élargissement possible des compétences a eu lieu dans un souci constructif de la part de tous.

Bientôt d'autres travaux très importants nous attendent et notamment les discussions qui amèneront la construction du futur Pays de Lacq et des environs.

Bref, la Communauté de Communes d'Arthez de Béarn a du pain sur la planche. Elle ne manque ni de courage, ni de compétences pour faire face à tous les défis.

Amicalement à tous

Philippe GARCIA

DELEGUES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ARTHEZ-DE-BEARN

ARGAGNON	CASSOU André	CAUBET Arnaud	FEUGAS Didier
ARNOS	PEDEGERT Alain	ARTIAQUE Jean Louis	
ARTHEZ-DE-BÉARN	GARCIA Philippe	LAMARQUE Anne-Marie	SALLES Geneviève GIL Florent
BOUMOURT	PRAT Jean Bernard	LAMOTHE Sylvaine	
CASTEIDE-CANDAU	LACOSTE Henri	LAFITAU Jean Louis	
CASTILLON D'ARTHEZ	DARETTE Michel	TAILLANDIER Gérard	
DOAZON	CAZALET Edouard	VIDAL Marie	
HAGETAUBIN	FOURQUET René	COSTEDOAT Louis	
LABEYRIE	FEDENSIEU Francis	LARTIGUE Gérard	
LACADÉE	CAPDEVILLE Pierre	DARRACQ Didier	
MESPLÈDE	LAFITTE Bernard	CASSAROUME Régis	
SAINT-MÉDARD	CAISSA André	LARRERE Jean-Philippe	

Le nombre de délégués par village est au prorata de la population

COMPOSITION DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ARTHEZ-DE-BEARN

Président : Philippe GARCIA

<i>1^{er} vice-président</i>	CAISSA André
<i>2^{ème} vice-président</i>	CASSOU André
<i>3^{ème} vice-président</i>	DARETTE Michel
<i>4^{ème} vice-président</i>	LACOSTE Henri

REPARTITION DES DELEGUES EN COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

COMMISSIONS	PRÉSIDENT	MEMBRES
FINANCES	CAUBET Arnaud	COSTEDOAT Louis, LAFITE BERNARD, TAILLANDIER Gérard
LOGEMENT	DARETTE Michel	ARTIAQUE Jean-Louis, CASSOU André, COSTEDOAT Louis, FOURQUET René, LAMOTHE Sylvaine, LARRERE Jean-Philippe
ECONOMIE	LAFITAU Jean-Louis	DARRACQ Didier, FEUGAS Didier, FOURQUET René, PEDEGERT Alain, TAILLANDIER Gérard
ENVIRONNEMENT	FEDENSIEU Francis	CAPDEVILLE Pierre, CASSAROUME Régis, FEUGAS Didier, GIL Florent
ENSEIGNEMENT	LACOSTE Henri	CASSOU André, DARETTE Michel, LAMOTHE Sylvaine, LARRERE Jean-Philippe, LARTIGUE Gérard, SALLES Geneviève
COMMUNICATION	PRAT Jean-Bernard	ARTIAQUE Jean-Louis, LAFITAU Jean-Louis, LAMARQUE Anne-Marie, VIDAL Marie
VOIRIE	CAZALET Edouard	CASSAROUME Régis, CAUBET Arnaud, FOURQUET René, GIL Florent, LARTIGUE Gérard, PEDEGERT Alain

MEMBRES ÉLUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ARTHEZ-DE-BEARN

PRÉSIDENT	MEMBRES
GARCIA Philippe	ARTIAQUE Jean-Louis, CAISSA André, CAPDEVILLE Bernard, CASSOU André, COSTEDOAT Louis, FEDENSIEU Francis, LACOSTE Henri, LAFITTE Bernard, LAMARQUE Anne-Marie, PRAT Jean-Bernard, TAILLANDIER Gérard, VIDAL Marie

DELEGUES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ARTHEZ-DE-BEARN AU SYNDICAT MIXTE DES ÉCOLES DE MORLANNE ET CASTEIDE-CANDAU

Délégués titulaires	DARETTE Michel, LACOSTE Henri, LAFITAU Jean-Louis
Délégués suppléants	CASSOU André, LAMOTHE Sylvaine, SALLES Geneviève

DELEGUES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ARTHEZ-DE-BEARN AU SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT PAU-PYRÉNÉES

Délégué titulaire	TAILLANDIER Gérard
Délégué suppléant	FOURQUET René

FINANCES

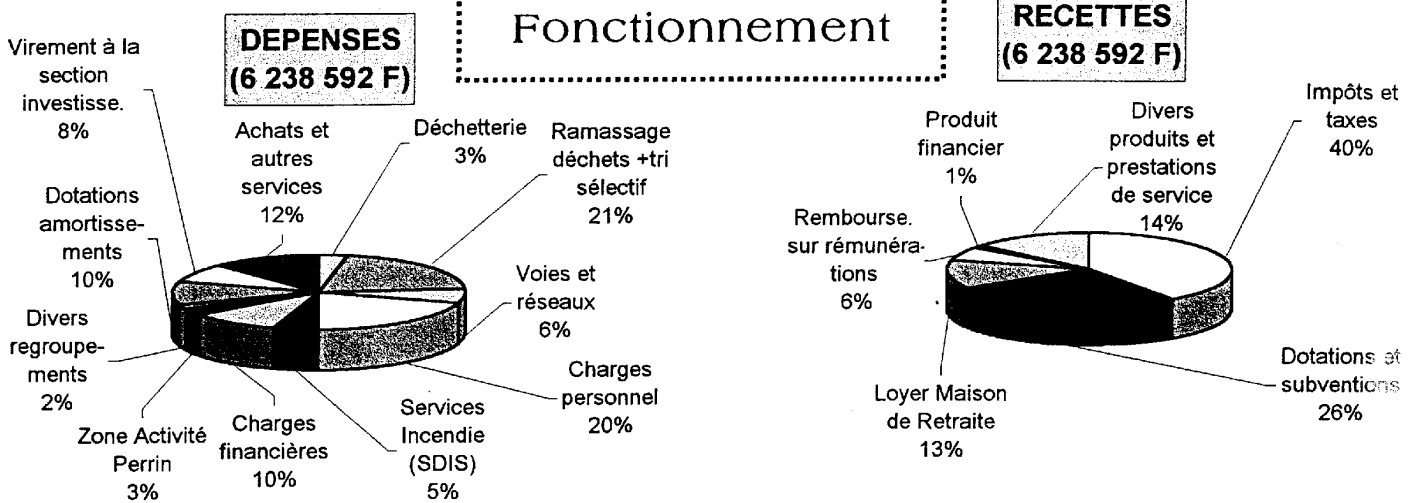
COMPTE ADMINISTRATIF 2000

Libellé	Résultat (N-1) 1999	Opérations de l'exercice		Solde d'exécution A-B	Résultat clôture Solde exécution & RN-1
		Titres émis A	Mandats émis B		
<i>Investissement</i>	390498	6538319	5004810	1533509	1924007
<i>Fonctionnement</i>	814092	5588010	5332465	255545	1069637
Total	1204590	12126329	10337275	1789054	2993644

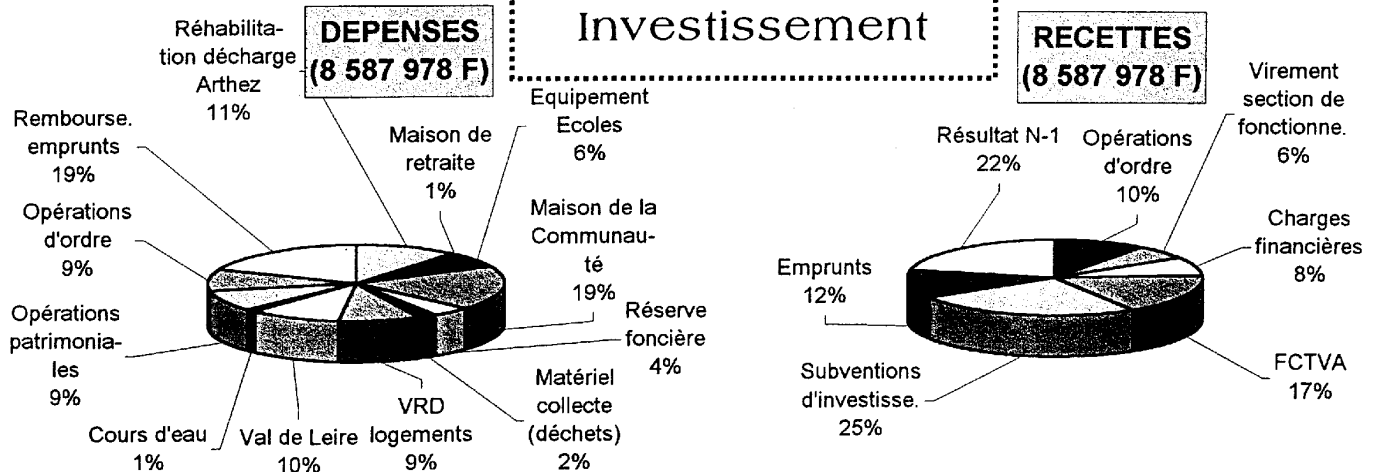
Dans le cadre du pacte solidarité, la Communauté de Communes de LACQ a versé en 2000 à la Communauté de Communes d'ARTHEZ-DE-BEARN la somme de 1 465 961.93 F.

BUDGET PRIMITIF 2001

Fonctionnement



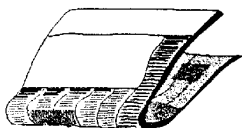
Investissement



Pour l'exercice 2001, les taux des taxes restent inchangés à ceux de 2000. On notera une augmentation de la taxe des déchets ménagers due au tri sélectif qui contribue à la protection de notre environnement.

TAUX DES TAXES 2001

TAXES	Taux 2000	Taux 2001	Bases 2001	Produits 2001
Taxe habitation	2,10	2,10	21 310 000	447 510
Taxe foncier bâti	2,30	2,30	14 740 000	339 020
Taxe foncier non bâti	6,00	6,00	2 321 000	139 260
Taxe professionnelle	2,55	2,55	6 470 000	164 985
			TOTAL	1 090 775



Informations diverses

Echange de terrains.

Dans le cadre de l'O.G.A.F., la Communauté de Communes a procédé à un échange de terrains à l'amiable, qui lui permet d'améliorer la configuration de la Zone d'Activités PERRIN.



Entretien des berges des cours d'eau



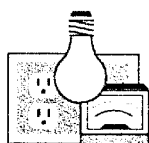
La Communauté de Communes sollicite deux subventions, auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau ADOUR GARONNE, pour l'aider à financer des travaux d'enrochement sur le Luy de Béarn à SAINT-MEDARD. La Communauté de Communes d'ARTHEZ s'associant à l'initiative de la Communauté de Communes d'ARZACQ financera des travaux de taille, d'élagage, de retalutage et de replantation, sur les berges du Luy de Béarn, sur une longueur de 900 mètres, à CASTEIDE-CANDAU.

Rénovation des écoles

Il a été procédé à la consultation des entreprises en vue de réaliser les travaux décidés pour 2001. Sont concernées les écoles d'ARGAGNON, ARTHEZ-DE-BEARN, DOAZON, HAGETAUBIN, LABEYRIE, SAINT-MEDARD.



Déchetterie



La Communauté de Communes décide de mettre en place à la déchetterie la collecte des déchets électriques et électroniques (téléviseurs, télécopieurs, machines à écrire, matériel informatique...) ainsi que des sources lumineuses (néons). L'entreprise GENEVIEVE ENVIRONNEMENT à BIARRITZ a été retenue pour la collecte et le traitement.

Plan Local d'Insertion pour l'Emploi

Le PLIE est un dispositif de mise en cohérence des interventions publiques au plan local afin de favoriser l'accès et le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté. La Communauté de Communes donne son accord de principe à l'adhésion à ce plan.

EMPLOI



Logements sociaux à Arthez-de-Béarn



Le projet sur le terrain Buil étant abandonné en raison des coûts élevés de la voirie, un autre projet est envisagé sur le terrain Poumata, route de Mesplède à proximité du château d'eau. La construction de ces logements sera réalisée par l'Office Public Départemental d'H.L.M. des Pyrénées-Atlantiques. La Communauté de Communes aura à sa charge la voirie et les réseaux divers (eau, électricité, gaz, éclairage public, téléphone)